



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence professionnelle



Conseil et développement agricole

de l'Université de la Réunion

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

En vertu du décret du 3 novembre 2006¹,

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

¹ Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).



Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : La Réunion

Établissement déposant : Université de la Réunion

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Spécialité : Conseil et développement agricole

Secteur professionnel : SP1-Agriculture, pêche, forêt et espaces verts

Dénomination nationale : SP1-1 Agronomie

Demande n° S3LP150008717

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) : Ile de la Réunion, Saint Denis.
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /
- Convention(s) avec le monde professionnel : /

Présentation de la spécialité

La licence professionnelle *Conseil et développement agricole*, ouverte en 2008, est portée par l'UFR *Sciences et technologie* et le lycée agricole de Saint Paul. Sa création répond à une étude prospective menée en 2005 par l'Observatoire Régional Emploi-Formation.

Le thème et les objectifs sont en phase avec les besoins d'évolution des filières de production agricole et répondent à de véritables enjeux sociétaux qui ne se limitent pas aux systèmes agricoles insulaires. La formation est pertinente dans un contexte de fortes mutations agricoles, telles que la réforme de la PAC, Ecophyto 2018...

Elle se compose d'enseignements techniques dans le domaine agricole et d'enseignements d'ouverture professionnelle. L'objectif est une approche intégrée des pratiques agricoles en milieu tropical insulaire. Les étudiants doivent comprendre le fonctionnement des systèmes agricoles, des exploitations pour mettre en place des diagnostics et les outils du développement durable. La formation fonctionne sur un rythme d'alternance avec des périodes d'enseignements et des périodes en entreprise alternées sur toute l'année. Les étudiants constituent quatre populations différentes : étudiants en formation initiale (50 %), apprentis (7 %), contrats de professionnalisation (25 %), formation continue (18 %). Les enseignements ont lieu à l'UFR *Sciences et techniques*, au lycée agricole et pour certains cours au Cirad. Les étudiants sont titulaires de L2 (7 %), de DUT (6 %), de BTS (82 %) et d'une VAE (5 %).



Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

Les objectifs de la formation sont une approche intégrée des pratiques agricoles en milieu tropical insulaire. Les fondamentaux incluent le fonctionnement des systèmes agricoles, des exploitations, les diagnostics et outils du développement durable.

L'équipe enseignante encourage les étudiants à faire preuve d'un esprit d'ouverture et d'adaptabilité face aux changements économiques et environnementaux. Ce point, qui constitue le cœur de la formation, est peu présenté dans le dossier.

Il n'y a pas d'indication dans le dossier sur l'offre nationale. Considérant que la région est constituée des territoires français de l'océan indien, le dossier prévoit d'élargir aux autres îles le recrutement des étudiants (Mayotte, en particulier).

Les formations de niveau Bac+2 hors UFR *Sciences* qui sont susceptibles de constituer le vivier de recrutement de la licence sont citées (IUT Saint Pierre, divers BTS).

La diversité des publics est prise en compte par des enseignements généraux en début d'année (trois semaines de mise à niveau) qui sont suivis de manière optionnelle par les étudiants et par un stage d'immersion de deux semaines qui se fait soit dans le domaine agricole, soit dans celui de l'environnement. Les études de cas in situ permettent aux étudiants d'apprécier les compétences professionnelles visées.

Le déroulement de l'année se fait en intégrant progressivement les enseignements d'ouverture (langues, TICE) et les techniques de diagnostic liées au développement durable.

Les accompagnements pédagogiques présentés sont ceux de l'UFR (portail e-portfolio) et du département *Géosciences*. Le dossier de la LP ne mentionne pas de dispositif spécifique concernant le projet tuteuré (140 heures) et le stage (420 heures, soit trois mois).

Les débouchés annoncés sont conseillers agricoles, auditeurs développement durable, formateur dans les domaines agricoles. Les métiers sont présentés dans la fiche RNCP sans être confirmés par une enquête.

La licence professionnelle est intégrée dans l'offre de l'UFR *Sciences* mais seulement mentionnée dans les tableaux des annexes du document général. Le document fourni ne présente pas les formations ni les spécialités mais principalement les mesures d'accompagnement pédagogique (tutorats, contrôle des connaissances).

L'implication des professionnels semble être une réalité, ce qui devrait permettre de créer un lien avec le tissu économique mais le dossier ne présente aucune information concrète sur ce point.

Le fait que la formation soit proposée en alternance (apprentissage et contrat de professionnalisation) est une force. Un tel fonctionnement inclut nécessairement une participation active des entreprises ou institutions qui accueillent les alternants. Toutefois, le dossier ne fournit pas d'informations claires sur ce partenariat.

Compte tenu des faibles effectifs (14.4/an étudiants en moyenne sur cinq ans), il semble que cette formation soit mal positionnée au regard des besoins de la profession.

Le pilotage de la LP est assuré par trois entités partenaires : l'UFR *Sciences et technologie*, le SUFP et l'EPLFPA. Les cours ont lieu à l'UFR sciences et à l'EPLFPA, certains enseignements sont délocalisés sur le site du CIRAD.

Le dossier mentionne une vingtaine d'enseignants dont trois sont rattachés à une section CNU. Les informations ne permettent pas de connaître les structures professionnelle ou institutionnelle des enseignants.

Le dossier ne comporte ni information sur le conseil de perfectionnement, ni sur l'organisation de l'équipe pédagogique. Seules sont précisées les modalités de fonctionnement du bureau de l'animation pédagogique et administrative. Une équipe de pilotage s'appuie sur un représentant de chacun des organismes publics et privés partenaires intervenant dans les différents UE pour définir et analyser la conduite de la formation.

Les enquêtes sur le devenir des diplômés sont confiées aux services de l'université, les résultats n'ont pas été joints au dossier. Les rédacteurs du dossier mentionnent une forte poursuite d'études en master sans en préciser ni les chiffres, ni les spécialités.

Le bilan de l'UFR *Sciences et technologie* ne fait pas apparaître de liens entre la licence professionnelle et les autres formations.

- Points forts :
 - Thème général en avance sur les besoins des filières agricoles, insulaires mais aussi continentales.
 - Formation pertinente dans un contexte de fortes mutations agricoles.
 - Collaboration active avec le monde professionnel institutionnel.
 - Alternance qui permet un équilibre intéressant entre les quatre voies de formation (initiale scolaire, contrat de professionnalisation, apprentissage et formation continue).

- Points faibles :
 - Dossier très incomplet ne permettant pas d'évaluer la réalité professionnelle et pédagogique.
 - Des poursuites d'études en master en augmentation.
 - Marché de l'emploi au niveau local semble limitant pour ce positionnement.
 - Pas de conseil de perfectionnement.

- Recommandations pour l'établissement :

Il est recommandé à l'établissement de faire un bilan complet chiffré de la formation avec une démarche d'autoévaluation. Pour l'équipe pédagogique, il serait utile de mettre en place un conseil de perfectionnement qui aurait pour mission d'avoir un retour plus proche du monde socioéconomique, à travers les anciens étudiants par exemple. L'université pourrait améliorer le lien avec le tissu professionnel notamment à travers des conventions de partenariat, tout en rapprochant la licence, des autres formations universitaires.

Cette LP mériterait d'être confortée par une réelle étude prospective sectorielle portant sur les besoins permettant ainsi de la positionner en cohérence avec l'offre de formation existante, y compris au sein de l'université. Du fait de l'absence de mise en œuvre de démarche d'autoévaluation, les réponses apportées sont souvent partielles ou incomplètes.

Il conviendrait de se rapprocher des acteurs de terrain pour ancrer les enseignements sur les besoins des productions locales. Le vecteur pourrait être, par exemple, la chambre d'agriculture dont l'implication n'est pas précisée dans le dossier.

Enfin, il serait bénéfique pour l'insertion professionnelles des étudiants d'ouvrir les domaines d'intérêt à des secteurs plus éloignés du monde agricole, lesquels pourraient être porteurs d'emploi (petite industrie, commerce, bâtiment...). En effet, la démarche de conseil en développement durable est transposable à d'autres secteurs d'activité et la plupart des organismes d'audit interviennent de manière transversale.



Observations de l'établissement

**OBSERVATIONS RELATIVES AU RAPPORT D'ÉVALUATION AERES
LICENCE PROFESSIONNELLE AGRICULTURE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE
EN MILIEU TROPICAL INSULAIRE**

L'Université de La Réunion n'entend formuler aucune observation sur ce rapport.

Le Président



Pr Mohamed ROCHDI